

RTP 1125p

Hommage à l'auteur

Traduit de l'hébreu

Kadmi-Cohn

## LA FAILLITE SIONISTE'

HISTORIQUE. — IMPRESSIONS. — ILLUSIONS. —  
ANALYSE DE QUELQUES RÉALITÉS PALESTINIENNES. —  
CAUSES DES DÉFAILLANCES ET DES ÉCHECS. —  
NÉCESSITÉ DU SIONISME  
ET CONDITIONS DE SON REDRESSEMENT.

Le Sionisme pourrait fêter cette année son cinquantenaire. C'est en effet en 1878 que fut fondée la première colonie agricole de Petah-Tikvah; d'autres suivirent en 1882, 1884, 1885, etc. (2). C'était du Sionisme avant la lettre que l'établissement de ces premiers colons venus en Palestine en proclamant le double principe que les Juifs ne sont pas une communauté religieuse, mais une nation, au sens que la Révolution française a donné à ce terme, et que c'est dans la patrie d'origine qu'ils doivent fonder leur Etat.

Vint ensuite le Sionisme politique de Théodore Herzl, dont la revendication essentielle s'exprime dans la formule du programme de Bâle adopté en 1897 : « Le Sionisme tend à la création pour le peuple juif, en Palestine, d'une patrie garantie par le droit public. » A la suite des pourparlers engagés avec les puissances et qui démontrèrent l'impossibilité d'une telle garantie juridique préalable à toute colonisation en masse, ce fut le Sionisme dit « pratique » qui triompha après la mort de Herzl.

Si, auparavant, on considérait qu'une Charte était in-

(1) Copyright by Kadmi-Cohen, 1928.

(2) La première colonie date en fait de 1870. L'école agricole appelée Mikveh Israël est due à une initiative française de M. Charles Netter.



dispensable pour entreprendre la colonisation, le Sionisme à son troisième stade s'est proposé des moyens différents pour atteindre le même but. Il s'agissait, pour les sionistes, de devenir propriétaires de la plus grande partie de la terre en Palestine et d'y avoir la moitié plus un de la population. Lorsque ce double résultat serait atteint, des revendications d'ordre politique : souveraineté, indépendance, autonomie administrative et politique, pourraient être exprimées en s'appuyant sur le fait palestinien.

Entre temps, à côté de ce Sionisme « pratique » se forma le Sionisme « spirituel » de Ahad Haam, qui estimait que le transfert de tous les Juifs du monde en Palestine n'était ni possible ni désirable, et qu'il suffisait d'y créer un centre spirituel, « Cœur et Cerveau » du peuple Juif demeuré dispersé à travers le monde. Une base politique restreinte assurerait ainsi une unité spirituelle et morale menacée par les constants progrès du libéralisme européen qui, en proclamant en droit et rendant possible en fait l'égalité des Juifs avec les autres citoyens, leur enlevait la raison d'être de leur particularisme.

Enfin le dernier stade du développement sioniste date de novembre 1917, quand M. Balfour, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, dans une lettre adressée à M. de Rothschild, déclara que « ... le gouvernement de Sa Majesté envisageait favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple Juif et emploierait tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif ».

Ainsi le Sionisme a traversé tous les stades de son développement. De postulat philosophique et religieux, il devient d'abord une réalité agissante, puis une notion politique; il s'étoffe ensuite par la notion de l'unité nationale qu'il confère au peuple Juif non-uni politiquement, et finalement pénètre, pendant la guerre, dans le domaine du droit des gens, du droit public, par l'inclusion de la

partie essentielle de la déclaration Balfour dans le traité de paix de Sèvres.

Il nous a paru intéressant de faire un retour en arrière, de parcourir le chemin déjà fait, de « faire le point » de la situation actuelle du Sionisme et d'envisager ses possibilités d'avenir telles qu'elles découlent de l'enseignement du passé.

## §

Pour une population totale comprenant environ 890.000 (2 bis) habitants, il y a actuellement en Palestine à peu près 160.000 Juifs, c'est-à-dire 18 % de la population totale; 3,7 % des terres seulement appartiennent à des Juifs, soit particuliers, soit groupements privés ou officiels. Une industrie est en train de naître, qui arrive déjà à satisfaire une partie des besoins du pays et même, pour certains articles, à exporter, notamment en Syrie et en Egypte. L'agriculture est prospère, le rendement à l'hectare, par l'emploi des méthodes perfectionnées, est tel que l'exportation des oranges, des amandes, du vin, etc., est très importante et assure au pays des rentrées de fonds qui à leur tour peuvent être investis dans des plantations à créer dont la « rentabilité » est certaine. De grands travaux publics sont entrepris; la concession Ruthenberg, en voie d'exécution, équipera bientôt tout le pays en énergie électrique en utilisant l'énergie du Jourdain et comblera ainsi le manque de charbon, ce véritable pain de l'industrie, dont la Palestine est privée.

A ces faits démographiques et économiques s'ajoute le fait moral et spirituel : le nombre des écoles sionistes en Palestine est considérable; écoles primaires dans toutes les colonies, écoles secondaires dans les grandes villes, Jaffa, Haïffa et Jérusalem, des établissements

(2 bis) Tous ces chiffres sont extraits du *Bulletin d'Information de l'Agence permanente de l'Organisation Sioniste auprès de la Société des Nations*. Numéro 13, février 1927.

d'enseignement technique et même une Université à Jérusalem.

Plusieurs enquêtes ont eu lieu en Palestine. Ceux qui les ont faites ont été généralement émerveillés par ce qu'ils ont pu constater sur place, et les conclusions qu'ils en ont tirées auguraient favorablement de l'avenir sioniste.

Les impressions à la fois bienveillantes et encourageantes sont compréhensibles. Débarquant à Jaffa, le voyageur trouve d'abord Tel-Aviv, ville juive moderne avec les derniers perfectionnements de l'urbanisme, qui tranche heureusement sur la vieille ville, une population nombreuse, des enfants et des jeunes gens habillés à l'européenne et parlant exclusivement l'hébreu, cette langue mystérieuse dont le nom même est synonyme de l'incompréhensible. De Tel-Aviv le voyageur est conduit dans les colonies de la Judée, entourées de verdure, aux maisons cossues et confortables, se détachant sur le fond misérable des villages arabes, aux masures en pisé, où bêtes et gens vivent ensemble, et qui dégagent une odeur suffocante.

Dans les villes, Jérusalem, Haïffa, Safed, les rues sont d'une animation extrême; il y a partout des boutiques achalandées; les plus grandes, les plus belles appartiennent aux Juifs. Les enseignes sur les magasins ou les bureaux sont en hébreu, qui est également la langue du négoce.

Sur les routes et dans les colonies, on rencontre des « kevousoth », sortes de communautés composées de gens jeunes, docteurs en droit ou étudiants en philosophie des Universités européennes, qui cassent des cailloux ou labourent les champs en chantant des chants hébraïques.

L'inattendu de cette succession d'impressions est tel que le voyageur, juif ou non-juif, est ébranlé dans ses

convictions les mieux établies : l'hébreu n'est pas cette langue plus morte que le latin, puisqu'il a entendu, de ses oreilles, le jeune homme à l'air avantageux conter fleurette en cette langue à la jeune fille rougissante et qu'il a vu, de ses yeux, des Juifs cultivateurs, malgré l'axiome millénaire que les Juifs ne s'adonnent qu'au commerce ou à une activité n'exigeant pas d'effort physique, Cette impression du voyageur est corroborée et renforcée par l'action de la propagande sioniste : articles de journaux, réunions, discours, livres et films cinématographiques, tout concourt pour ancrer la conviction qu'il y a en Palestine de la vie en formation et un Etat en gestation, et que ce n'est plus qu'une question de courage et de persévérance pour aboutir à ce qui est le but du sionisme, à savoir la création en Palestine d'un Etat juif.

Il importe d'analyser cette impression, de la décomposer en ses éléments, de voir ce qu'il y a de viable dans les institutions et de solide dans les réalités existantes, de dégager les possibilités d'avenir qui s'y trouvent incluses et de déterminer si les réalités vues sont susceptibles d'un développement ultérieur.

Il est évident que ce qui a beaucoup frappé, c'est le spectacle de ces divers docteurs en droit et étudiants en philosophie cassant des pierres ou labourant les champs. On ne s'est pas demandé si ces hommes étaient réellement aptes aux besognes qu'ils accomplissaient, si l'application du « *numerus clausus* » dans certaines universités roumaines, polonaises, hongroises n'y étaient pas pour quelque chose, si leur présence sur les chantiers était définitive et si ce n'était pas qu'un simple feu de paille qui s'éteint aussi vite qu'il s'allume.

On l'a pris comme marque et symbole du feu qui anime les masses juives et on a pensé qu'un peuple qui porte en lui une telle flamme est capable de tous les exploits, même de celui de créer un Etat, même de celui de revenir à l'agriculture après quelques millénaires de négoce.

Pour juger la question impartialement et sans passion, il est préférable de ne tenir compte que dans une faible mesure de ce fait psychologique. Il convient de garder présent à la mémoire ce principe que les facteurs moraux et spirituels n'ont pas d'existence propre, mais s'appuient sur des réalités politiques, démographiques, économiques, géographiques et autres, qu'ils peuvent modifier dans une certaine mesure, mais qu'ils ne peuvent pas engendrer.

## §

Juridiquement, à la revendication d'une « patrie garantie par le droit public » répond la déclaration Balfour. Que dit-elle au juste, cette déclaration? Elle parle d'un Foyer National juif en Palestine. Le terme Foyer National ne répond à aucune notion précise du droit international public. Il exclut la notion de puissance publique, même sous la forme la plus restreinte et la plus réduite d'autonomie, de telle sorte qu'il ne peut signifier qu'un simple droit à l'immigration. Or, c'est un droit « nu »; aucun traité ou contrat ne prévoit de modalités d'application et encore moins de sanctions en cas de manquement. Réglementée par les autorités britanniques, l'immigration dépend de celles-ci. La participation sioniste se borne à proposer à l'administration anglaise en qualité d'immigrants un certain nombre de Juifs, et c'est cette administration qui donne ou refuse l'autorisation d'après la capacité d'absorption du pays ou son bon plaisir. De sorte que l'on est en droit de se demander en quoi diffère politiquement l'immigration des Juifs en Palestine de l'immigration au Canada ou aux Etablissements britanniques d'Océanie, par exemple.

Toutefois, si la réunion de ces trois termes, *droit à l'immigration pour les Juifs en Palestine*, mentionnée dans une déclaration officielle et confirmée par un traité international, pouvait donner quelque espérance,

l'imprécision du terme *Palestine* devrait les faire disparaître. L'immigration en Palestine, mais quelle Palestine? Celle des douze tribus établies sur les deux rives du Jourdain? ou celle du royaume des Juifs sous Salomon, s'étendant depuis l'Euphrate jusqu'à l'Egypte et à la mer Rouge, et depuis le désert de Syrie jusqu'à la Méditerranée? L'absence de toute allusion aux limites de cette Palestine remet la réalisation du Sionisme à l'arbitraire anglais. Ce que nous disons à ce sujet est tellement vrai que dès maintenant la Palestine proprement dite n'existe plus. En créant la Transjordanie, le gouvernement anglais a soustrait au territoire déjà restreint qui pouvait, d'après la déclaration Balfour et le traité de Sévres, faire l'objet de l'immigration, sa meilleure moitié. Cette partie comprend les régions les plus fertiles de la Palestine, notamment la partie Est de la vallée du Jourdain, les rives orientales de la mer Morte, les régions riches en phosphates des environs de Es-Salt et surtout cette clé de voûte du système territorial et politique de la Palestine qu'est Akaba et sa région, situés sur une corne de la mer Rouge qui, avec l'autre corne, dont le prolongement est le canal de Suez, encadre la presque île de Sinaï. Sans la région d'Akaba avec son port, tout futur Etat Juif en Palestine, environné par l'énorme mer arabe et adossé à la Méditerranée, risque, au moindre incident politique, d'être jeté à la mer. Tout espoir d'indépendance dans l'avenir lui est interdit et il ne peut tirer son salut que de l'aide étrangère.

Au point de vue du droit international, le Sionisme se trouve donc dans une situation inférieure à son postulat originaire : il n'a pas la garantie juridique préalable à toute colonisation, il n'a ni certitude ni même espoir d'obtenir cette garantie, quand, en fait, il se sera installé en Palestine. Il faut donc conclure que la revendication essentielle du programme de Bâle a été abandonnée.

## §

Le chiffre de la population sioniste ou simplement juive en Palestine est impressionnant. Toutefois il importe de voir de quels éléments elle se compose et quels sont les moyens de subsistance de cette population. Ce n'est que ce double examen qui, par l'analyse économique qu'il comporte, pourra nous dire s'il s'agit d'une population stable ou d'une population flottante.

Il y a lieu de distinguer, tout d'abord, la population citadine et la population des campagnes et des colonies. Entre celle-ci et celle-là aucun lien économique. La population des campagnes — un sixième de la population totale des Juifs — est productive. En ajoutant autant pour l'industrie et le commerce sain, on obtient un tiers seulement de la population totale qui ait une base économique solide (2<sup>ter</sup>). Les deux autres tiers de la population juive en Palestine, soit environ 100.000 personnes, se composent d'abord de vieux Juifs pieux, réfugiés à Jérusalem pour y mourir et qui n'ont aucun rapport avec le mouvement sioniste, puis du petit commerce hypertrophié tant par rapport à la masse des consommateurs que proportionnellement à l'importance de l'agriculture et de l'industrie. Ce petit commerce est de ce chef d'une précarité et d'une instabilité qui autorisent toutes les craintes (3). Le reste de la population citadine se compose de fonctionnaires sionistes ou de diverses sociétés et de toutes sortes d'éléments connexes vivant, de même que les Juifs pieux, sur un budget qui tire ses ressources de l'extérieur, puis des spéculateurs ou anciens spéculateurs, ensuite des gens qui mangent le restant des capitaux appor-

(2<sup>ter</sup>). Le Dr Weitzman estime que l'équilibre économique de la Palestine exige une proportion de 1/2 entre les populations des campagnes et celles des villes. Nous estimons cette proportion beaucoup trop forte pour un pays essentiellement agricole comme la Palestine. Mais même en conservant cette proportion, il n'y aurait que 56 % de population juive stable. (B. J., 12.)

(3) Rapport du département pour le commerce d'outre-mer du Board of Trade britannique.

tés avec eux quand ils sont arrivés et qu'ils n'ont pas pu utilement investir. Une dernière catégorie enfin vit d'expédients, émigre ou meurt de faim.

Ainsi les deux tiers de la population juive en Palestine vivent misérablement et dépendent pour leur subsistance de l'étranger, ou se trouvent dans un état de déséquilibre économique effrayant. La partie productive et la partie répartitrice des richesses ne sont pas le complément harmonieux l'une de l'autre, mais une simple superposition artificielle avec un déchet, masse flottante mal arrimée qui tire ses ressources de l'extérieur et subit le contre-coup non seulement des crises économiques, mais même le simple résultat des affections ou désaffections du monde juif à l'égard du Sionisme. Que l'ardeur sioniste aux Etats-Unis, par exemple, baisse, que l'enthousiasme national y soit en décroissance, et plus de la moitié de la population juive en Palestine s'en trouve affectée et peut du jour au lendemain tomber dans la misère. Cet état d'instabilité renferme les plus graves menaces et les plus grands dangers pour tout l'avenir sioniste en Palestine.

Le sixième de la population, qui s'adonne à l'agriculture ou plus exactement à la plantation, peut être divisé en deux groupes, les colonies nouvelles et les colonies anciennes fondées grâce à la générosité du Baron Edmond de Rothschild. Les premières ne rapportent pour le moment rien. Des capitaux extrêmement importants, de l'ordre de plusieurs millions de livres sterling, y ont été dépensés pour l'achat des terrains, leur mise en valeur, leur équipement agricole et l'établissement des colons. On considère que l'établissement d'une famille juive dans une de ces colonies coûte environ 700 £; toutefois ce chiffre est un minimum; dans certains cas, comme dans celui de la colonie Mahallal, l'achat du terrain seul est revenu à 1.000 £ par famille, non compris la mise en valeur du terrain, son équipement agricole,

et les fonds de roulement nécessaires en attendant la première récolte. Il est évident que l'existence de ces nouveaux colons est pour le moment précaire et instable; toutefois s'ils dépendent de l'extérieur pour leur subsistance quotidienne, beaucoup de persévérance peut leur assurer dans l'avenir une indépendance économique complète, comme celle des colons des anciennes colonies, quelques milliers de personnes à peine, qui jouissent d'une prospérité assurée.

Quelles sont les vues d'avenir de la colonisation juive en Palestine? Tournée vers l'agriculture et travaillant d'après les méthodes actuelles, on peut considérer la situation comme désespérée.

Sur une surface totale d'environ 27.000 kilomètres carrés, un dixième seulement des terres est cultivé. Avec une quantité de terres aussi restreinte, on imagine facilement avec quelle brutalité joue la loi de l'offre et de la demande. Si on y ajoute la rapacité arabe et la spéculation juive, on comprendra sans peine quels prix ont pu atteindre les terrains.

Malgré la baisse actuelle consécutive à un grand krach qui s'est produit après la période de spéculation effrénée terminée en 1925, on ne trouvera nulle part actuellement en Palestine, même en pleine région désertique et loin de toute route, un hectare de terre à moins de 5 £ sterling. En s'approchant des villes, les terrains les plus stériles atteignent des prix astronomiques. Un hectare, à 3 kilomètres de Jérusalem, en pleine montagne, coûte jusqu'à 1.000 £ sterling. A Tel Aviv, le terrain coûte plus cher que dans le centre de Paris. Il devient évident que l'acquisition par l'organisation sioniste ou les groupements contrôlés par elle, non pas de la totalité, mais simplement de la moitié des terres cultivées exigerait quelque 30.000.000 £ en comptant le prix moyen à l'hectare 20 £. A ces 30 millions £., montant de l'achat, doivent

s'ajouter les frais de mise en valeur : épierrement, établissement de terrasses avec des murs de soutènement, construction de routes, citernes et aqueducs, équipement du terrain, construction de maisons et de fermes, achat de bétail, d'instruments aratoires, de semences, plus les fonds de roulement pour couvrir les frais généraux et permettre l'attente des premières récoltes, soit, pour les orangeries très productives, huit ans.

En additionnant ces diverses sommes nécessaires, on atteindrait le chiffre de 300 millions de £ (4). Toutes les grosses fortunes juives réunies y suffiraient à peine. On est donc en droit de dire que les colonies qui existent et que l'on montre aux touristes ne sont que des villages à la Potemkine et que la création d'un Etat sioniste agricole en Palestine est une chimère.

## §

Il est fait très grand cas de ce qu'il est convenu d'appeler la concession Ruthenberg. On sait en quoi elle consiste. Rappelons qu'il s'agit de dévier le cours du Jourdain, depuis ses sources jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, le long des deux crêtes qui encadrent sa vallée, au moyen d'un nombre considérable d'ouvrages d'art. Cette déviation, par l'effet de la différence de niveau, qui atteint 400 mètres sur une distance à vol d'oiseau de 100 kilomètres entre le lac de Tibériade et la mer Morte, pourrait procurer une énergie électrique suffisante pour éclairer toute la Palestine. D'un autre côté, l'eau provenant des chutes viendrait irriguer dans toute sa largeur la vallée du Jourdain, qui deviendrait de la sorte d'une fertilité extrême.

(4) On estime que les Juifs ont dépensé ou investi en Palestine environ 15 millions de £ et ils ne sont propriétaires que de 3,7 % des terres (chiffres 1927). Il faudrait donc environ 210 millions de £ pour avoir la moitié des terres palestiniennes. En réalité, depuis les premières acquisitions, les prix des terrains ont décuplé, et, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, ils ne sauraient qu'augmenter encore, même sans intervention de la spéculation.

L'exécution de ce plan gigantesque doit exiger plus d'un milliard de francs. La concession, si on l'envisage au point de vue de l'économie politique, est un monopole privé de la fourniture de l'énergie électrique en Palestine.

Les résultats de ce monopole privé ne se sont pas fait attendre. Les villes palestiniennes qui ont besoin d'installer chez elles l'électricité, et qui en ont les moyens sont obligées d'attendre leur tour, six, huit ou dix ans pour que Ruthenberg la leur installe. A Tel Aviv-Jaffa, une Société s'est fondée en vue de construire un tramway électrique, dont le besoin se fait sentir. La Société concessionnaire du tramway a demandé à Ruthenberg l'énergie électrique nécessaire. Celui-ci s'est déclaré hors d'état de la fournir et a refusé à la Société l'autorisation de la produire elle-même, à ses propres frais, à moins qu'une participation de 52 % ne lui soit gracieusement remise par la Société d'exploitation des dits tramways. La Société a été obligée de se dissoudre.

Négligeons ce cas, cependant significatif, et ne retenons que deux points.

La profonde immoralité du monopole privé d'une chose aussi essentielle que l'énergie électrique : une seule personne ou un groupe de personnes constituant une véritable féodalité capitaliste détient la mainmise sur toute l'activité économique du pays, grâce à la concession qui la conditionne. Tout l'avenir du pays est ainsi hypothéqué. Que demain une industrie naisse : en l'absence de charbon en Palestine, les titulaires de la concession seront ses maîtres absolus par la plus ou moins grande quantité de courant, plus ou moins cher, qu'ils accorderont ou refuseront. Il y a quelque chose de scandaleux dans la pensée que tout l'avenir du peuple juif peut dépendre de quelques porteurs de « gros paquets » de la société concessionnaire. On laisse entendre que c'est l'organisation sioniste qui est titulaire de ce droit régalien (5). Sans

(5) En réalité elle n'y participe que pour 50.000 £ (B. J., N° 13). Il y

parler du fait cité plus haut et qui tendrait à démontrer le contraire, on admettra difficilement que les capitalistes qui financent une telle entreprise, exigeant de pareils capitaux, consentent à se dessaisir des garanties y afférentes, au profit d'un groupe anonyme et dont la responsabilité est purement morale.

Le second point sur lequel il est utile d'attirer l'attention est le suivant. L'irrigation de la vallée du Jourdain confèrera à ces terres presque abandonnées une plus-value considérable. Dès l'exécution, même partielle, du plan Ruthenberg, la spéculation s'en emparera. Aucune mesure législative pour y obvier n'a été prise par les autorités britanniques, ni proposée par l'organisation sioniste. Ces terres de grande fertilité, qu'une mesure législative eût mises à la disposition de l'organisation sioniste, eussent servi entre ses mains soit comme volant pour donner plus de souplesse au jeu de l'offre et de la demande, soit, si la spéculation sur les terrains sévissait, pour lui briser immédiatement les reins. C'était un remède possible à la situation angoissante, désespérée de l'accroissement du nombre des terres juives en Palestine. L'omission d'une mesure législative de telle importance ne peut pas être considérée comme involontaire et confirme nos précédentes conclusions en ce qui concerne l'avenir agricole juif en Palestine.

#### §

Dans les publications de propagande, l'organisation sioniste fait le plus grand état de ses institutions d'enseignement. Elle dénombre ses établissements primaires, secondaires, supérieurs, le nombre des maîtres, le nombre des élèves. Les sommes consacrées dans les budgets sionistes des six dernières années 1921-1927 représentent

aurait en tout à la Palestine Electric Corporation (c'est le nom officiel de la concession Ruthenberg) une dizaine d'actionnaires.

plus de 18 % de leurs dépenses globales (6). Ce point est cité comme remarquable. Il l'est, en effet, par l'aberration qu'il dénote chez les Sionistes. Dans tous les Etats civilisés qui ont leur territoire, possèdent agriculture, industrie, commerce, où l'instruction est, selon la parole célèbre, ce qu'il y a de plus nécessaire après le pain, on n'y consacre que 5 % au maximum du budget. Les Sionistes, qui n'ont rien de tout cela, commencent par l'instruction. L'adage ancien, *primum vivere deinde philosophari*, est abandonné. Au lieu d'investir l'argent dans des œuvres productives, au lieu de créer — et l'on peut se demander si la production en est facile — ce que Renan appelait les « goujats de la création », pour le rude labeur des champs ou les dures besognes de l'industrie, qui permettraient, par les richesses qu'ils créeraient, l'immigration, on fait des bacheliers inutiles qui sont obligés de quitter le pays, ou, s'ils y restent inemployés, s'aigrissent et deviennent un élément de trouble et de désordre.

Ce besoin quelque peu morbide, car trop exagéré, d'instruction qui se manifeste chez les Juifs à tous les degrés de l'échelle sociale est explicable dans les pays où ils sont une minorité opprimée. L'instruction est une arme. Mais c'est un symptôme grave que l'organisation sioniste l'encourage en Palestine; c'est une absence du redressement intérieur, indispensable au retour à la santé morale de la nation dans son pays d'origine.

En analysant les réalités palestiniennes et sionistes, pour peser les chances de succès de cette entreprise sans précédent, la première et la plus importante est l'existence de la question arabe et musulmane. En effet, là où deux populations hétérogènes sont appelées à vivre

(6) B. J., N° 18. Il y a lieu de remarquer que l'Etat palestinien subventionne déjà les écoles juives, dans une très faible mesure, il est vrai.

ensemble, on aboutit inéluctablement à l'une de ces deux situations : ou l'une résorbera l'autre en l'assimilant, ou elles demeureront distinctes et alors c'est une source de conflits interminables, souvent sanglants, qu'un « tertius gaudens » saura arbitrer en les maintenant toutes les deux sous sa domination. C'est un fait acquis maintenant que le monde arabe est hostile au Sionisme. Un véritable pogrome a eu lieu, il y a quelques années, à Jérusalem et des batailles rangées ont été livrées, tant en Judée qu'en Galilée, avec un nombre considérable de morts.

On a quelques raisons sérieuses de croire que les méthodes de l'India Office ont joué un rôle dans ces tristes événements, ce qui est normal; mais c'est un signe grave que les Sionistes n'aient pas su prévenir le coup ou déjouer la manœuvre. Ce qui est plus grave encore, c'est que l'antagonisme entre les deux populations demeure et grève de la sorte lourdement tout l'avenir sioniste en Palestine.

### §

L'aspect politique du Sionisme comporte en premier lieu l'examen de ses rapports avec la puissance mandataire, qui détient la délégation de souveraineté et exerce en vertu de cette délégation la puissance publique sur le territoire qu'elle a mandat d'administrer en vue de sa constitution ultérieure en Etat indépendant. Le Sionisme, qui est partie prenante dans ce pacte par la personne morale de la Jewish Agency, — l'agence juive, mandataire du peuple juif, — doit donc voir ses rapports nettement définis avec la puissance mandataire de la Société des Nations. La réalisation même du but sioniste est fonction de l'observation scrupuleuse et loyale par l'Angleterre des stipulations du pacte.

Nous avons examiné précédemment le côté juridique de la question et montré qu'au point de vue du droit

international les garanties détenues par l'organisation sioniste sont extrêmement faibles. Toutefois les traités et contrats ne puisent pas toute leur force dans leur lettre, mais dans l'esprit qui les vivifie et dans l'application qui en est faite. Si l'esprit qui préside aux relations entre Anglais et Sionistes est favorable à ces derniers et si dans la pratique quotidienne l'application des principes généraux est bienveillante aux destinataires et bénéficiaires du Foyer National, la Politique pouvait corriger ce que le Droit avait de défavorable.

En fait, celle-là ne fit qu'aggraver ce que celui-ci avait déjà de menaçant.

Dans les pourparlers antérieurs à la guerre entre le gouvernement anglais et Théodore Herzl relativement à une colonisation sioniste dans certaines possessions africaines de l'Angleterre, comme l'Ouganda, il avait été entendu et spontanément offert par le gouvernement britannique que le gouverneur de ces possessions, dans les parties affectées à la colonisation juive, serait un Israélite, et que ces territoires jouiraient d'une autonomie administrative. La théorie des mandats devait de toute évidence représenter un progrès sur les projets antérieurement élaborés, puisque le Sionisme venait de sortir du domaine des relations anglo-juives pour devenir une question de politique internationale. Or il est certain que l'application du mandat en vue de la réalisation du Foyer National juif en Palestine représente un recul considérable sur l'esprit qui avait présidé aux relations entre le gouvernement anglais et Th. Herzl. De l'autonomie administrative il n'est pas resté grand'chose. Celle que l'on pratique en Palestine n'est qu'une dérision. L'autonomie, prise comme parcelle de souveraineté concédée en matière municipale, n'est jamais *territoriale*, mais toujours *personnelle*, de sorte que des statuts personnels distincts sont créés qui embrassent à la fois le droit civil et le droit administratif. Des lois et ordonnances de simple police sont obligatoires pour les uns et ne le sont

pas pour les autres. La gravité de cette constatation est tellement évidente que tout commentaire est inutile.

Le premier Haut Commissaire de la Société des Nations en Palestine, sir Herbert Samuel, était Juif; le second, le maréchal Plumer, ne l'est pas. On ne saurait exagérer l'importance de ce changement. Il est à la fois symbolique et pratique. L'Angleterre notifie qu'elle renonce au principe que le symbole et le porteur de la puissance publique en Palestine, territoire de la colonisation, doit être un Juif, comme elle l'offrait spontanément pour ses possessions africaines. Elle signifie en même temps qu'elle ne considère pas la mission à elle confiée par la Société des Nations comme destinée, en premier lieu et essentiellement, à favoriser la création du Foyer National juif, tout en sauvegardant les droits des populations indigènes.

Au contraire, son rôle est d'être neutre. Elle tient la balance égale et ne veille qu'à l'administration du pays proprement dite. Mandataire, elle restreint son mandat — qui avait été à l'origine double : 1° administrer le pays; 2° y favoriser la création d'un Foyer National juif — à son premier terme exclusivement.

Les conséquences de cette conception nouvelle sont particulièrement sensibles dans la question des terres abandonnées, que le droit musulman en vigueur dans le pays qualifie de « mortes » (mevâth). En droit, ce ne sont pas *res omnium*, mais *res nullius*. Elles sont portées comme telles, ou tout au moins devraient l'être, sur le cadastre ottoman. Si pour les autres catégories de terres que comprend le droit musulman (*mulk, miri*, etc.) des modes d'acquisition juridiques sont prévus, pour cette catégorie-là la simple préhension suffit, et la propriété devient parfaite du jour où ces terres sont « vivifiées » par le travail. Il n'y avait donc qu'à appliquer purement et simplement la législation en vigueur, sans d'ailleurs faire de différence entre Juifs et Arabes. Ces derniers, bénéficiaires des sommes très importantes que les Juifs ont investies dans le pays, eussent pu se

prévaloir au même titre que les immigrants pour remettre les terres en valeur. On ne pouvait prévoir de ce chef le moindre préjudice pour qui que ce soit. Si les Juifs avaient été pratiquement les seuls à profiter de cette législation, les avantages eussent été pour le pays tout entier et pour tous ses habitants sans distinction par la création de nouvelles valeurs réelles et une circulation plus intense des richesses.

L'opposition anglaise à cette mesure révèle non plus une indifférence à l'égard du Foyer National juif en Palestine, mais une véritable hostilité, même si celle-ci doit être préjudiciable au pays tout entier.

### §

Après avoir analysé quelques aspects extérieurs parmi les plus saillants du Sionisme, il n'est pas sans intérêt de l'envisager de l'intérieur. La première des questions qui se posent est de toute évidence de savoir à quelle force morale propre à l'âme juive allaient avoir recours les chefs sionistes, afin de préparer ce peuple à l'œuvre sans pareil du retour dans ses foyers abandonnés depuis quelque deux millénaires.

Certes, il y avait l'efficace stimulant des pogromes. Se produisant par séries, régions et périodes, ils assuraient des vagues successives d'émigrants. Entre ces périodes, la misère juive, grande sur les confins orientaux de l'Europe, pouvait fournir aisément un contingent annuel suffisant. Toutefois cet élément de fait avait besoin d'être étayé par quelque élément d'ordre spirituel. Celui-ci était indispensable tout d'abord pour faire donner la préférence à la Palestine, pays pauvre, petit, sauvage, sur l'Afrique du Sud, les Etats-Unis, la République Argentine, pays plus grands, riches, aux possibilités quasi illimitées. Il l'était également pour faire participer au mouvement l'ensemble du peuple juif, ses savants, ses techniciens, ses riches, ses hommes d'Etat avec tous leurs

moyens matériels et moraux. L'enthousiasme qui les soulèverait tous permettrait l'action convergente du travail, fourni par la main-d'œuvre des Juifs de l'Europe orientale, et du capital et des techniciens, cadres sociaux que fourniraient les Juifs plus fortunés de l'Europe occidentale et des Etats-Unis.

Cette force morale particulière paraissait tout indiquée. Depuis les millénaires de leur dispersion, les Juifs ne sont-ils pas connus principalement comme une communauté religieuse? C'est en faisant appel à ce sentiment religieux encore très puissant, même parmi les libres penseurs, qu'il eût été possible de soulever des montagnes.

Paradoxalement, l'organisation sioniste se proclama neutre. Elle soutint les deux éléments : le laïque et le religieux, avec une préférence marquée pour le premier qu'elle subventionna. Spontanément la résistance traditionaliste s'organisa, de sorte qu'il y a actuellement en Palestine des écoles et des institutions distinctes, d'où sortent deux espèces différentes de citoyens, avec des intelligences, des sensibilités, des cœurs différents. La fusion nationale provenant du creuset de l'école fait défaut. L'unité nationale est menacée. Il y a là le germe d'une future discorde intérieure et l'on sait comment dégénèrent les discordes nées sur le terrain religieux.

L'explication de cette préférence initiale est que ce sont les Juifs russes, libres penseurs par tendance, qui les premiers donnèrent leur adhésion au Sionisme. D'autre part, au début, les milieux religieux, pour qui l'emploi de l'hébreu pour l'usage quotidien était une véritable profanation et le retour en Palestine autrement que par le miracle messianique un crime, ont été hostiles au Sionisme.

Toutefois, depuis, les choses ont radicalement changé; le monde religieux a donné son adhésion au mouvement sioniste et il est prêt à le soutenir, à condition que les

apaisements nécessaires soient donnés, qui, sans violer la liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer, témoignent seulement du respect dû à une religion millénaire. Malgré le précieux concours que les milieux traditionalistes, qui disposent d'effectifs socialement et politiquement sains, pouvaient apporter au mouvement sioniste, l'organisation sioniste s'est maintenue dans son attitude de neutralité entre traditionalistes et athées, si bien qu'elle ne compte que 600.000 adhérents sur les 16 millions de Juifs qui existent et dont les trois quarts eussent adhéré si leurs pasteurs les y eussent conviés.

Pour qui connaît la mentalité juive, il y a incompatibilité entre les deux éléments : les traditionalistes ne mangeront pas à la même table que les athées; ils ne travailleront pas avec des gens qui peuvent violer le repos du sabbat; mille autres faits aussi importants sépareront ces deux éléments qui se combattront éternellement.

Il était donc nécessaire qu'un accord intervînt, basé sur des concessions mutuelles, chaque parti abandonnant un peu de son intransigeance. C'était même une nécessité absolue, tant dans l'intérêt de l'unité morale que pour rendre possible une collaboration économique. Sans le concours des rabbins il ne pouvait être question de la réforme du calendrier, qui est basé sur l'année lunaire et ne comporte que 250 jours ouvrables par an. Ce qui économiquement est un handicap formidable pour un pays qui est à reconstruire et à qui la moyenne mondiale de 300 jours suffirait à peine.

L'organisation sioniste n'a pas recherché l'union, ce qui a été pour elle une cause de faiblesse, sa neutralité constituant un empêchement préalable à la réalisation du but sioniste.

## §

L'origine russe des premiers émigrants en Palestine impliquait déjà de leur part des convictions socialistes. Quelque hommage que l'on doive rendre à leur mérite et à leurs efforts, il est impossible de ne pas constater qu'ils apportèrent en Palestine la lutte de classes avant que la nation juive palestinienne n'y fût préparée, et que ce sont eux qui poussèrent à faire de la Palestine un laboratoire d'essais socialistes, en quoi ils furent aidés par la complicité étrange et suspecte de l'organisaion sioniste.

On assiste actuellement à ce spectacle inimaginable d'un pays, que treize siècles d'administration turque avaient complètement ruiné, pratiquant une politique de hauts salaires, avec une journée de travail courte et une quantité innombrable de jours non ouvrables. Tout plan, de vaste envergure, de travaux de mise en valeur du pays est interdit et toute initiative privée féconde est bridée d'avance par le coût de la main-d'œuvre. Comme, d'autre part, les expériences collectivistes ou communistes de Kevouzoth coûtent très cher et que le capital investi l'est toujours à fonds perdus pour celui qui le donne, les appels de l'organisation sioniste ne peuvent avoir qu'un seul leitmotiv : « C'est votre devoir. » La mendicité est ainsi élevée à la hauteur d'une institution portant elle-même sa propre condamnation.

A côté de l'hérésie économique, — le syndicat-Ugolin dévorant son enfant, la colonisation, — il y a le danger politique. De ces syndicats ouvriers simplement socialistes, il arrive que, par une sorte de contagion morale, par une certaine parenté idéologique et par l'absence de tout frein à cette dangereuse glissade vers la gauche, naissent d'autres groupements, le groupement dit « Mops » par exemple, qui, lui, est carrément, franchement, nettement, communiste, bolchevik.

Il y a, d'ailleurs, une contradiction non éclaircie entre la complicité de l'organisation sioniste avec le socialisme et sa complaisance étrange pour la concession Rutenberg.

## §

Quelles sont les causes, qu'est-ce qui est à l'origine de ces constatations négatives qu'on est amené à faire en étudiant le Sionisme, tant sous ses aspects extérieurs que dans les manifestations intérieures de son activité? La première provient des immenses difficultés de la tâche entreprise; transplanter des milliers et des milliers d'individus qui pendant des siècles ont croupi dans l'atmosphère suffocante d'une arrière-boutique, dans un pays ravagé par des siècles d'incurie administrative, dans un climat nouveau, dans un pays pauvre aux conditions économiques nouvelles, d'une adaptation difficile, est une gageure. Et ces difficultés sont encore aggravées par la nécessité d'une adaptation morale, mentale, psychologique à une vie nouvelle, libre. Pour tout autre peuple la tâche paraîtrait impossible, les empêchements insurmontables. Mais le peuple juif a eu depuis l'aurore de sa race une existence à tel point paradoxale, le Judaïsme a traversé de telles épreuves, il s'est forgé une âme à tel point forte, un idéal si cohérent, que rien n'étonnerait de sa part. Le processus le plus simple de la vie ordinaire d'une nation quelconque lui est inaccessible; mais des bonds de cime à cime, par-dessus les abîmes insondables, ne paraissent pas impossibles aux réserves d'énergie que des siècles de vie claustrée dans les ghettos ont accumulées. Son attachement indéfectible à l'idéal unitaire que les persécutions sans nombre, depuis les autodafés de l'Inquisition jusqu'aux pogromes de l'Ukraine, n'ont pas pu ébranler, une volonté que 2 000 ans de lutte continue avec tous ses ennemis a trempée, une intelligence que l'étude acharnée, fiévreuse, frénétique du

Talmud et de ses commentateurs a formée; tous ces éléments lui permettent de réaliser une œuvre encore jamais entreprise.

La seconde cause du résultat négatif du Sionisme résulte de l'inadaptation des organes sionistes aux fonctions qu'ils ont à remplir : Congrès, Comité d'action — Grand et Petit Comité Exécutif.

Le Congrès se réunit une fois tous les deux ans. Ses fonctions sont à la fois politiques et financières.

Sur ce dernier point, en l'absence de toute « Cour des comptes » régulière, une commission hâtivement constituée doit examiner en quelques jours toutes les dépenses effectuées pendant les deux ans écoulés.

Un contrôle effectif est matériellement impossible. Il y a des dépenses très importantes qui ne figurent pas dans les comptes rendus officiels. Si l'on ne veut pas attaquer la sincérité des budgets sionistes, on est forcé de conclure que des virements de poste à poste sont la règle. La vérification est suppléée par l'approbation de confiance.

Pour les prévisions, on peut affirmer sans témérité que, faute d'éléments d'appréciation, le Congrès est dans l'impossibilité d'en établir, ou d'en approuver, à bon escient, aucune. Ainsi, tant pour le contrôle des dépenses effectuées que pour l'établissement de celles à engager, le Congrès se borne à être une simple chambre d'enregistrement et de régularisation.

Si au point de vue de son fonctionnement budgétaire le Congrès ne peut pas être comparé à un Parlement, son rôle est-il plus important en ce qui concerne la politique générale?

Deux exemples vont répondre à cette question.

Le Comité exécutif de l'Organisation sioniste a accepté sans protestation aucune la déclaration officielle du ministre des Affaires Etrangères britannique, disant que ce n'est pas la Palestine qui est destinée à former le

Foyer National juif, mais que c'est le Foyer National qui doit être créé en Palestine. Son acceptation ainsi que la déclaration en question figurent au Livre Blanc de juin 1922.

Le Congrès qui a été saisi de ce fait n'a pas désavoué le Comité Exécutif qui a été maintenu en fonctions.

Un autre exemple non moins frappant de l'impuissance du Congrès s'est produit lors de la création par la Grande-Bretagne de l'Etat indépendant de la Transjordanie (6 bis). Aucune protestation officielle et solennelle n'a été émise par le Congrès pour être transmise à la Grande-Bretagne et à la Société des Nations contre cette mutilation de la Palestine. Si momentanément force lui était de s'incliner, une protestation solennelle lui eût permis d'affirmer son point de vue quant à l'intégralité territoriale de la Palestine et eût réservé tous droits pour l'avenir.

C'est à dessein que nous avons choisi parmi tant d'autres ces deux exemples pour montrer que, même en matière de politique générale, qui est le seul domaine où l'activité du Congrès puisse s'exercer, il n'a pas pu remplir ses fonctions essentielles. Dans les autres, cette activité est simplement nulle. Et le fait est tellement évident pour tout le monde, que, d'annuel au début, le Congrès est devenu bisannuel, sans qu'aucune protestation sérieuse se soit produite.

A côté du Congrès il existe d'autres organes : le Grand et le Petit Comité d'action et le Comité Exécutif. Leur rôle est des plus modestes. Ceux qui les composent habitent des pays différents et ont tous leurs occupations personnelles. Les réunions sont peu fréquentes, une fois ou deux l'an, en tout. En réalité tout le pouvoir effectif

(1) Il est parfaitement loisible de considérer que la Grande-Bretagne se trouvait liée par les promesses qu'elle avait faites aux Arabes en 1915 relativement à la constitution d'un vaste Etat arabe et que c'est en exécution de cet engagement qu'elle créait la Transjordanie. Mais pour les Juifs un tel engagement et son exécution était : *res inter alios acta*.

est concentré entre les mains du président de l'Organisation Sioniste et de celles du Président du Comité Exécutif. Cette remarque est tellement vraie qu'une proposition du dernier Congrès tendant à la création d'un Comité supérieur de direction a été repoussée par le Président de l'Organisation Sioniste, sous le prétexte qu'une telle création serait un blâme indirect à son égard et à celui de son collègue du Comité Exécutif.

Il n'y a donc ni pouvoir légiférant, puisque les lois de la politique sioniste sont élaborées en dehors du Congrès, ni pouvoir judiciaire, puisque les malversations possibles et les forfaitures certaines peuvent être commises sans qu'une sanction vienne frapper les coupables.

Il n'existe que l'exécutif : on a vu à quoi a abouti son activité.

La troisième cause enfin est que de la direction du mouvement, l'élite juive est écartée. Ses meilleurs éléments restent en dehors du mouvement sioniste. Le Sionisme n'a pas pris ses cadres parmi les éléments du Judaïsme qu'une longue pratique des affaires et de l'autorité avait préparés à l'exercice de la direction. Les chefs qu'il s'est donnés portent la tare originelle du milieu d'où ils sortent. Ils sont incapables des conceptions larges et réalistes du véritable homme d'Etat, qui sait que l'art de la politique est le choix du moindre inconvénient, inaptes à faire abstraction de leurs goûts ou préférences personnelles, pour imposer les solutions objectivement les meilleures. Ils sont à cheval sur les deux mondes : le monde du ghetto de l'Europe orientale avec son yidisch, ses coutumes, sa mentalité, son positivisme naïf et sa soif miraculeuse, ingouvernable et frénétique, d'un côté, et de l'autre, le monde occidental. De ce monde occidental ils n'ont pas les traditions des siècles de vie civilisée, l'habitude et l'exercice d'une vie politique libre, disciplinée par les nécessités sociales, avec l'aptitude et l'expérience du gouvernement des hommes. Chefs transi-

toires, serait-on tenté de dire, dont la présence momentanée ne se justifiait que parce qu'ils comprennent les masses juives, connaissent leur langue, leurs aspirations, leurs us et coutumes et savent les moyens à employer pour les entraîner, les gouverner et obtenir d'elles les efforts nécessaires.

Ce ne sera pas le moindre étonnement des historiens de l'avenir que de constater comment ce peuple entre tous réputé intelligent, qui a fourni des hommes d'Etat de premier plan à toutes les grandes nations, n'en ait pas, par un paradoxe qui est un véritable tour de force, trouvé un seul pour son propre usage.

Malheureusement le personnel de la direction supérieure du mouvement sioniste n'a pas pu et n'a pas su se renouveler en se régénérant, par l'apport des éléments occidentaux et, notamment, américains. Par un phénomène bien humain, ceux qui étaient au gouvernail entendirent y rester. Leur bonne foi ne peut pas être soupçonnée. Ils eussent considéré comme une désertion de quitter leurs postes où ils avaient à leur service et la formidable machine de la bureaucratie sioniste et la presse juive dont ils contrôlent environ les trois cinquièmes.

D'autre part, le divorce entre les masses juives et les cadres à puiser en Europe occidentale et aux U. S. A. était trop grand pour que celles-là aillent chercher ceux-ci ou que ceux-ci, par un acte d'énergie, prennent la direction de celles-là.

D'ailleurs, si les hommes compétents avaient même conçu un tel projet, le respect exagéré du principe démocratique, pour l'exercice duquel les masses juives n'ont encore pas la maturité nécessaire, eût fait avorter leur entreprise.

Quoi d'étonnant qu'en l'absence d'un Etat-Major qualifié le mouvement sioniste n'ait pas su, en août 1914, quand le « Destin changeait de chevaux », prendre la détermination qui s'imposait, ainsi que le firent les

Tchèques et les Polonais, déchirés comme les Juifs entre les deux camps? A ce moment pathétique où d'une façon inespérée des portes toutes grandes s'ouvraient sur un avenir gros de toutes les possibilités, c'est cette pauvreté du : « *vous misez sur un mauvais cheval* » qui fut opposée au seul homme qui osa préconiser l'intervention de l'organisation sioniste dans la Grande Guerre aux côtés des Alliés. Le Sionisme resta neutre. C'est de cette attitude de neutralité que dérivait l'étrange situation de ses délégués à la Conférence de la Paix. Ils n'avaient à invoquer ni titre, ni alliance, mais des considérations quelque peu discutées sur les droits historiques des Juifs en Palestine. Eternels solliciteurs, traditionnellement quémandeurs, ils durent attendre tout du bon plaisir de ceux qui avaient la décision entre leurs mains, et ne pouvaient rappeler autre chose que l'inconsistante déclaration Balfour, conçue d'ailleurs dans des conditions et pour des intérêts où le Sionisme ne tenait que fort peu de place. N'était-elle pas nécessaire à l'Angleterre et aux Alliés pour déterminer pour une part l'entrée en guerre de l'Amérique, où l'élément juif est nombreux et influent, et que la chute du régime tzariste avait déjà préparée à cette évolution? Et n'était-ce pas un excellent argument pour rendre impossible à la France l'invocation de sa qualité de protectrice des Lieux Saints? Enfin, en présence de l'Égypte qui bouge, n'était-elle pas le meilleur moyen de couvrir du côté de l'Est le canal de Suez, cette taille de guêpe de l'Empire Britannique? Le fait, de la part de l'organisation sioniste, de monter cette déclaration en épingle et de la présenter au public juif comme une grande victoire était pour le moins ridicule et n'a en rien servi à rehausser son prestige vis-à-vis des Puissances.

Leur attitude pusillanime au début de la guerre s'est trouvée à l'origine de la faiblesse de leur position à la Conférence de la Paix. Toutefois ils y commirent encore une erreur qui eut les suites les plus néfastes pour ie

Sionisme : sans avoir obtenu aucune garantie de la part du gouvernement anglais, ils ont renoncé à demander un condominium international ou franco-anglais et se sont mis délibérément sous la coupe anglaise (7). Mais toutes ces erreurs eussent pu être réparées par l'attitude et le travail sioniste en Palestine.

C'était une lutte qui s'engageait entre les deux pouvoirs, sioniste et anglais, sans le désir d'éliminer son partenaire, mais avec l'intention de ne lui accorder que le minimum de concessions en les faisant payer au prix le plus élevé, lutte où plus on se montrerait fort par ses moyens et par l'usage qu'on en ferait, plus on gagnerait, et plus on inspirerait de respect et d'estime au partenaire. La vigueur dont on ferait preuve servirait à obtenir de nouvelles concessions dont l'ultime terme eût été la transformation de la Palestine en Dominion indépendant, sinon souverain. Cette éventualité était d'autant plus possible qu'elle concorde avec l'intérêt de l'Empire Britannique et avec son évolution irrésistible, qui chaque jour se manifeste davantage. Une seule condition non exprimée, mais formelle, était posée à ce qu'elle se produisît : c'était que les Sionistes fussent dignes d'être admis dans la grande famille des peuples britanniques et qu'ils méritassent cette admission par le caractère pratique de leurs conceptions, la fermeté de leurs réalisations, et l'énergie dans l'emploi des moyens adéquats. Hélas, il n'en fut rien.

### §

Ce que fut l'activité sioniste depuis la fin de la guerre défie toute imagination : sans but précis, sans plan d'ensemble, sans méthodes appropriées, sans organe de travail en dehors de la lourde machine bureaucratique et d'un service de propagande très bien organisé. Il n'y

(7) Pour juger le degré de cette absence de garanties, il suffit de mentionner qu'aux termes de la constitution palestinienne aucun procès ne peut être intenté à l'Administration sans une autorisation expresse et écrite du Haut Commissaire. Les Sionistes en Palestine ont moins de droits que les indigènes de l'Afrique Equatoriale Française, qui peuvent se pourvoir devant le Conseil d'Etat.

a rien. Il n'y a pas de conseil supérieur de direction de la politique étrangère; il n'y a pas de spécialistes véritables. Il n'y a pas de compétences en politique étrangère; il n'y a pas de spécialistes des questions arabes et musulmanes. Il n'y a ni organisme, ni politique économique et financière. Le Sionisme vit simplement de mendicité : quand les fonds baissent, on fait des quêtes; ces collectes produisent de quoi faire marcher l'appareil bureaucratique, et c'est tout.

On n'a pas dressé une carte géologique ou même simplement géographique de la Palestine. L'organisation sioniste ignore tout des richesses minières ou minérales de la Palestine. Elle n'a pas fait faire un inventaire détaillé des mines de sel gemme, des carrières de marbre et de pierres lithographiques, des gisements de phosphates et de bitume de Judée, des prospections des champs pétrolifères de la région de la mer Morte, etc., etc., où les Juifs riches eussent investi d'autant plus facilement leurs capitaux, qu'à la satisfaction du devoir accompli se fût ajoutée la perspective de dividendes substantiels.

Au lieu de cette activité féconde, on préféra parler, parler sans fin, mendier, solliciter, quémander, geindre. Parler dans toutes sortes de réunions inutiles, mendier l'argent « pour la Palestine », comme l'on en demande « pour les pauvres », solliciter des faveurs en Palestine qu'aucun acte viril ne justifiait, quémander à travers le monde des appuis moraux, verbaux, inexistantes.

A ce spectacle de stérile agitation se sont ajoutées et les prodigalités sionistes en matière d'instruction publique et sa folle politique ouvrière et cette gestion suspecte de la municipalité de Tel-Aviv, qui vient de perdre son autonomie, moyennant un emprunt que le gouvernement palestinien lui a consenti pour la sauver de la faillite.

Les Anglais, qui ne se paient pas de mots et qui, à la parole la plus enflammée et à l'idée la plus ingénieuse

préfèrent un acte et un fait, ont fait toutes ces constatations. Ils en ont fait une de plus. Malgré la véritable, et effective solidarité d'intérêts entre les Juifs et l'immense majorité des Arabes palestiniens, les Sionistes n'ont pas su entraîner ces indigènes avec eux. A ces malheureux fellahs, esclaves de l'Effendi, grand propriétaire terrien et prêteur hypothécaire à un taux tellement usuraire que le paysan finit par perdre la propriété de sa terre, de laquelle il devient simple ouvrier agricole, à ces fellahs la colonisation juive apportait les hauts salaires, le travail assuré, l'exemple des méthodes agricoles perfectionnées. L'habitant des villes, commerçant, artisan, ouvrier, ne pouvait que gagner à la présence des Juifs, qui venaient avec de l'argent frais, faisaient circuler les richesses et augmentaient le chiffre d'affaires. Les Arabes, qu'un idéal national enflamme, pouvaient trouver auprès des Juifs une aide secourable, fraternelle, qu'une communauté de langue d'origine et même le souvenir des persécutions (Inquisition, Croisades) fortifiaient. Les Sionistes n'ont su profiter d'aucun de ces atouts et il a suffi de quelques astucieux fonctionnaires de l'India Office, agissant vraisemblablement sans ordres, par habitude, pour déclencher des pogromes et dresser les deux nations sœurs l'une contre l'autre.

Les Anglais ont pu constater encore que, dans la question cruciale des terres abandonnées, les Sionistes n'ont pas su s'emparer purement et simplement du sol, susciter au besoin un procès de principe qu'ils eussent gagné, sinon en Palestine, sûrement en Angleterre, et ont préféré, selon leur habitude, solliciter, quémander, geindre.

Et pour couronner cet édifice d'incapacités et de folies, la paresse de 250 jours ouvrables seulement par an et la série ininterrompue des fêtes et réjouissances à Tel-Aviv, quand tout autour croule le grand et bel idéal sioniste!

Après toutes ces constatations, se rendant à l'évidence des faits, les Anglais n'ont pu conclure que d'une seule

façon : les sionistes « non sunt digni intrare » dans la grande famille des peuples britanniques. L'acquisition que l'Empire eût faite de leur personne n'est pas intéressante. Ils ne peuvent être traités que comme ils le méritent, en « natives » — en indigènes.

C'est ce qui s'est produit.

### §

L'expérience sioniste a fait faillite sur toute la ligne. Cette faillite est-elle définitive, faut-il clore ce chapitre de l'histoire juive? Y a-t-il lieu de conclure que le peuple juif ne réunit pas les qualités requises pour former une nation? Qu'il y a trop de levain en lui et pas assez de pâte et qu'aucun pain substantiel ne lèvera? Que pour donner son plein rendement il doit être mélangé à d'autres peuples dont il restera distinct, mais où il remplira l'utile fonction de « catalyseur ».

Nous ne le pensons pas.

Certes, cette expérience première a échoué. Mais dans quelles conditions a-t-elle eu lieu? Le peuple juif se réveille à peine. Pour son existence trois fois millénaire, cinquante ans ne représentent qu'une seconde. Il n'y a que 3 ou 4 % des Juifs qui ont pris conscience de leur unité nationale indéniable. Pour faire aboutir cette œuvre sans pareille, ce Grand Œuvre, une transformation morale profonde est indispensable. Elle commence à peine à se faire. Les guerres consécutives à la Grande Guerre et les pogromes ont fait sortir les Juifs de l'Est de leurs ghettos. Ils ont voyagé, ils se sont rapprochés du monde occidental. A leur tour, les Juifs occidentaux commencent à connaître leurs coreligionnaires, leurs congénères, leurs frères.

La brume opaque qui, tel le nuage de l'Olympe, a enveloppé l'enfantement du Sionisme se dissipe. Les voies commencent à se tracer toutes seules vers une réalisation rationnelle du but sioniste. Une pareille réalisation devient une nécessité internationale. Quelles réactions pro-

voquerait, en effet, dans les masses juives l'abandon de l'idéal sioniste? Quels troubles ces réactions peuvent-elles amener?

D'un autre côté, l'idéologique conception des « minorités nationales » n'est rien moins que rassurante pour l'avenir politique de l'Europe orientale. Certes les nations nouvelles nées de la guerre, dans leur état de faiblesse actuel, les supportent, ces minorités; mais en sera-t-il de même quand la situation se clarifiera, quand tout se cristallisera? Il est permis d'en douter. Le courant qui porte les peuples vers l'unité nationale est trop fort pour qu'ils tolèrent longtemps dans leur sein un corps étranger. Il y aura assimilation forcée ou expulsion violente.

Il appartient aux hommes d'Etat d'y veiller et de prévenir le mal. En dehors de l'assimilation naturelle, qui n'est possible que là où la population juive est peu dense, que reste-t-il? Le Sionisme.

Le Sionisme seul. Mais un Sionisme dont la direction serait entièrement entre les mains de Juifs occidentaux, qui s'inspireraient des principes occidentaux, qui appliqueraient des méthodes occidentales. Principes coloniaux, méthodes capitalistes.

Tout d'abord refonte de l'organisation sioniste; puis réorganisation du travail en Palestine.

*Refonte de l'organisation sioniste :*

1° Suppression de toute la propagande dispendieuse et inutile.

2° Réduction du service politique à un restreint comité supérieur de direction, aidé par une section technique avec, à sa tête un diplomate de profession.

3° Création d'un service d'études économiques et financières.

*Réorganisation du Travail en Palestine :*

1° Assainissement de la situation en Palestine par l'abandon progressif des Kevouzoth et la suppression

échelonnée des subsides aux institutions inutiles et aux écoles.

2° Avec les disponibilités provenant tant des économies faites dans l'organisation sioniste que par l'assainissement de la situation en Palestine, création de Sociétés d'Etudes sur des bases commerciales sérieuses, pour entreprises de plantations, forestières, minières, de transports, etc.

3° Financement de ces entreprises, préalablement étudiées par des spécialistes, à l'aide de grands emprunts nationaux juifs à émettre sur les grandes places d'Europe et d'Amérique en s'adressant surtout aux petits porteurs.

### §

Le Sionisme de demain, celui qui remplacera celui d'aujourd'hui, — idéologie à base de mendicité, — ne peut être que le Sionisme Economique.

Seul il satisfera le double besoin d'utilitarisme et d'idéalisme qui anime le peuple juif. Celui-ci tout entier est assez puissant et assez riche pour faire en peu d'années une réalité vivante du rêve millénaire et grandiose de la race. L'accomplissement de ce rêve sera un bienfait et pour les Juifs et pour les nations qui depuis des siècles les avaient accueillis ou tolérés dans leur sein.

KADMI~~Y~~-COHEN

Docteur ès sciences politiques et économiques,  
Ancien élève du Lycée Hébraïque de Tel-Aviv.